



LA UNE

Enquête sur la police scientifique : «C'est pas du tout comme dans "Les Experts"»

Par David Dufresne

Dans tous les commissariats de France, un tract trône en bonne place. Il appelle au recrutement des «agents spécialisés» de police technique et scientifique (PTS). Il faut dire que la «PTS», c'est la grande affaire du moment, au ministère de l'intérieur. Une «*priorité*» même, pour Michèle Alliot-Marie, qui multiplie les déclarations en ce sens. Elle a même une formule, qu'elle répète à l'envi : elle veut de la «*PTS pour tous*», de «*Police technique de proximité*», de la science à tous les étages, ou presque, de la délinquance, et plus seulement dans le secteur des crimes et délits les plus graves.

Derrière le slogan (et le prospectus), une réalité. La «*PTS pour tous*», ça veut dire : adapter les grandes techniques policières, à l'œuvre dans les «*grandes affaires*», contre la «*délinquance de masse*». Ça commence par la systématisation de la relève d'empreintes digitales, y compris dans le moindre petit cambriolage, jusqu'à la multiplication de la recherche ADN (pour une histoire de scooter volé, sur des boîtes à pizza envers des jeunes suspectés de jets de pierre contre des policiers ou, même, de simples cambriolages au préjudice assez moyen), et ça peut aller jusqu'à la technique de l'odorologie ?

Ainsi, à la Direction interrégionale de la police judiciaire de Lille. Nous sommes au service de l'identité judiciaire. Les couloirs ont le charme désuet des années 50, jaunes ou jaunés, on ne sait pas bien. Ici s'affairent une vingtaine de personnes. Des flics à l'ancienne et quelques jeunes ingénieurs fraîchement diplômés. Les mauvaises langues disent que les seconds sont mieux formés mais moins bien payés que les premiers. Qu'importe : l'ambiance est bonne, la jonction police/science établie. Ici, c'est l'avenir ; ici ce sont des résultats indéniables (cf. l'onglet Prolonger). Certains font dans la «*paluche*» (empreinte digitale), d'autres dans la «*ballistique de proximité*» (jusqu'à il y a peu, une majorité d'armes retrouvées par la police étaient détruites sans expertise préalable), d'autres dans le prélèvement génétique. Faute de moyens, certains kits buccaux périmés de quelques mois servent quand même à l'occasion ? Et puis, un quatrième cercle se rend sur le terrain, dans la banlieue de la capitale du Nord. Un centre d'examen de permis de conduire a été visité dans la nuit. Le butin est maigre : quelques euros, dans une machine à café ? Cas d'école d'une «*PTS pour tous*», à mille lieux de tous les Experts du monde ?

« Une sacrée pression sur les résultats... »

Illustration de l'ambition affichée de la «*PTS pour tous*» : son plan d'action triennal, qui court de 2008 jusqu'à 2010 ? et qui place la barre très haut. A son terme, 100 % des personnes placées en garde à vue devront laisser leurs signalisations papillaires

(empreintes digitales), tandis que 100% des cambriolages et 80% des vols à la roulotte devront faire l'objet de recherches de traces systématiques ? C'est dire l'ampleur de la tâche. Et du fichage (et des critiques) à venir.

Et ce n'est pas tout. Dans la «*PTS*» de premier niveau, il y a aussi ça : le Sritt, pour Service régional de l'informatique et des traces technologiques. L'idée, ce n'est pas d'aller traquer le cybercriminel qui voudrait la guerre totale, mais d'être une «*aide technique à l'enquête*». En gros : aller farfouiller le disque dur d'un gardé à vue, analyser dans l'urgence des images vidéo (télésurveillance, portables, etc.) ou simplement, comme c'est le cas ci-dessous, de «*faire parler*» le téléphone portable d'un homme menotté deux étages plus bas, dans le cas d'une affaire en flagrance. Encore une fois, ce n'est ni la C.I.A., ni *N.C.I.S. enquêtes spéciales*. C'est simplement l'ordinaire d'une police ordinaire.

A dire vrai, l'idée d'une «*PTS pour tous*» n'est pas tout à fait nouvelle. Elle n'est pas de Michèle Alliot-Marie, ni même de Nicolas Sarkozy. Elle remonte précisément au 16 novembre 1995. Quand le ministre de l'intérieur de l'époque, Jean-Louis Debré, déclare vouloir la «*mettre en œuvre*». Il faut dire que, pour son ministère, la police technique et scientifique offre un avantage indirect (et précieux) : elle est le lieu même où la culture du chiffre peut s'exprimer au mieux. Et en ces temps de «*statistique*» aiguë, où il faut donner du chiffre, des colonnes et des résultats, c'est toujours bon à prendre. Les progrès techniques et la baisse des coûts (prélèvements, expertises) feront le reste (voir la vidéo ci-dessous). Au point que la «*PTS*» est en train de changer en profondeur la nature même du travail policier à la française : de la culture de l'aveu, qui constituait jusqu'ici son socle, elle se tourne vers une culture de la preuve. Venue d'Amérique et d'Angleterre.

Ultime élément qui explique la montée en puissance de la «*PTS pour tous*» : la fiction (cf. vidéo ci-dessus). En 2000, la chaîne CBS lance *Crime Scene Investigation* (CSI), plus connue en France sous le doux nom des *Experts*. Succès mondial, succès immédiat. La série va mythifier autant que banaliser la police scientifique. Au point de faire sourire (jaune couloir) certains policiers. Car à la légende, s'adjoignent les mauvaises interprétations et les drôles d'exigences : «*Les gens ne comprennent pas quand on leur dit soit qu'on n'a pas trouvé d'ADN, soit que ça ne veut pas dire que c'est la personne en question qui a fait le coup*», souffle un policier, hors caméra. Et qui ajoute : «*En fait, la médiatisation est si forte que ça nous fout une sacrée pression sur les résultats...*»



Directeur de la publication : Edwy Plenel
Directeur éditorial : François Bonnet
Directrice général : Marie-Hélène Smiéjan
Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris
Courriel : contact@mediapart.fr
Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08
Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés sur ce site web : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.